

La vague mandréenne

janvier 2024

N°4

Fédérer pour mieux « régner »

L'année 2023, qui nous a apporté son lot de nouvelles tragiques de France, d'Ukraine ou du proche orient, nous rappelle qu'il est essentiel dans notre village de cultiver la solidarité et la convivialité pour se prémunir d'être entraîné dans la spirale mortifère de la violence.

Cette solidarité nous permettra également de répondre ensemble aux défis importants à relever dans les prochaines années : comment mieux prendre soin de la santé des mandréens, comment mieux les nourrir, matériellement et intellectuellement, comment mieux préserver notre environnement pour les générations futures ?

Ces défis peuvent être vus comme des contraintes pour beaucoup d'entre nous, mais nous sommes convaincus qu'en développant des nouvelles formes de participation citoyenne, en travaillant ensemble sur ces enjeux, nous sommes collectivement en capacité d'inventer des solutions consensuelles.

Mais il faut pour cela changer notre manière de faire de la politique, qui est aujourd'hui bien plus basée sur la recherche du conflit que sur un échange en vue de trouver des solutions.

Meilleurs vœux !

2024

Car nous avons vu cette année les conséquences de l'exercice solitaire et autoritaire du pouvoir avec notamment l'abandon du « projet phare » de la mandature, la réhabilitation de la propriété Fliche, et les difficultés du projet de Maison de Santé.

En restant sourd aux mises en garde sur la légalité du projet pour l'un et en conflictualisant les rapports avec les professionnels de santé pour l'autre, le Maire a montré qu'il est devenu, après 28 ans de « règne », un frein pour préparer la Presqu'île aux défis qui nous attendent.

Nous continuerons de notre côté à défendre nos convictions et des projets d'avenir pour notre village et ses habitantes et habitants.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 à vous et à vos proches.

Réunion publique participative mardi 23 janvier 2024 à 18h30

Ancien restaurant scolaire, rue Anatole France

Venez nombreux !

Les élus de la Vague Mandréenne :

Pierre Calmet, plongeur et bénévole SNSM
Denis Clave, ingénieur à la retraite
Philippe Dézéraud, Commissaire de la Marine (ER), consultant
Jean-Ronan Le Pen, journaliste
Nolwenn Montagny, diplômée d'architecture

Pour plus d'informations, adhérer à l'association
Notre site internet : <http://lavague.info>
Pour nous contacter : contact@lavague.info
Facebook : lavaguemandréenne



Mieux soigner : Finalisons au plus vite la Maison de Santé

Depuis la campagne électorale de 2020, nous avons fait le constat d'une détérioration inéluctable de la prise en charge de la santé des habitantes et habitants de Saint Mandrier dans les prochaines années si rien n'était fait.

Deux raisons principales à cela : l'accroissement des besoins dû notamment au vieillissement de la population et le risque de désertification médicale du fait du départ prochain à la retraite de la majorité des médecins installés à Saint Mandrier. C'est pourquoi nous avons été convaincus de l'urgence de travailler à l'émergence d'un projet de santé novateur pour répondre à ce défi.

En Novembre 2021, La Vague mandréenne a réuni des experts et organisé une réunion publique pour échanger avec les mandréens sur ce sujet. Il en est ressorti qu'il était nécessaire de travailler à la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle avec les professionnels de santé et une association de patients s'est créée pour collaborer avec les professionnels pour répondre au mieux aux besoins de la population.



En 2 ans, l'association Soins Santé Saint Mandrier, soutenue par l'Association pour la création d'une Maison de Santé à Saint Mandrier, a réussi l'exploit de réunir 20 professionnels (médecins, infirmières, pharmaciens, kinésithérapeutes, sage-femme, psychologue, nutritionniste, ...) pour créer la Maison de Santé de Saint Mandrier.


Reconnue et soutenue par l'Agence Régionale de Santé et financée par l'Assurance Maladie depuis octobre 2023, elle permet notamment la mise en place d'un exercice coordonné des professionnels et d'actions de prévention et de suivi des maladies chroniques. Elle répond surtout au besoin d'attirer des jeunes médecins qui ne souhaitent plus pratiquer la médecine générale comme leurs prédécesseurs mais travailler en équipe et de manière beaucoup plus flexible.



Après deux années à dénigrer le projet, par méconnaissance du sujet et parce qu'il était incapable d'accepter que l'opposition municipale pouvait proposer un projet d'intérêt général, le Maire a fini par se rendre compte que la création d'une Maison de Santé était un besoin et une demande des mandréens. Las, plutôt que de féliciter et proposer humblement son aide aux professionnels pour accélérer la création d'un bâtiment pouvant héberger la Maison de Santé, le Maire a préféré conflictualiser le sujet en attaquant les professionnels qui « abandonnent les habitants du Pin Rolland », qui « ne savent pas ce qu'ils veulent », qui « ne veulent pas travailler la nuit et le dimanche », qui « refusent de payer un loyer » alors que lui ne voudrait que le bien des habitants et travaille jour et nuit pour faire émerger le projet de Maison de Santé. Comment le Maire peut-il penser que cette attitude permet de répondre aux besoins des habitants ?



Au contraire, il faut maintenant avancer sereinement en collaboration avec tout le monde pour donner les moyens nécessaires à la finalisation de ce projet essentiel pour l'avenir. Nous proposons donc, pour dépasser l'impossible dialogue entre les professionnels et la municipalité, que la commission municipale (composée d'élus de la majorité et d'un élu de la vague mandréenne) en charge de la santé soit missionnée par le Maire pour discuter avec les professionnels et proposer des solutions pour sortir de l'impasse.



Coordination des médecins généralistes et de l'équipe pluriprofessionnelle de la Maison de Santé

Si votre médecin traitant est absent

Tél 07 62 17 32 89 LUNDI AU VENDREDI 8H – 20H
SAMEDI MATIN 8H – 12H



Mieux cultiver : Une vraie ambition pour la future médiathèque

La culture de l'esprit, une priorité pour la municipalité contrairement à la culture de la terre ? On pourrait le croire, tant le « projet médiathèque » est mis en avant comme un des projets phares de la mandature. Tout d'abord, qu'est-ce qu'une médiathèque ? C'est la même chose qu'une bibliothèque, sauf qu'en plus de la mise à disposition de documents papier (livres, BDs, revues) une médiathèque met à disposition des supports numériques tels que DVDs, CDs, e-books.



Quand la Municipalité parle de « projet médiathèque », il s'agit principalement d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment municipal, avec un jeu de chaises musicales : la bibliothèque, rebaptisée médiathèque, déménagera de son local actuel pour occuper le premier étage du nouveau bâtiment ; le foyer des anciens prendra la place ainsi dégagée par la bibliothèque ; le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment sera affecté au foyer des jeunes.

Un vrai projet de bibliothèque/médiathèque devrait répondre aux recommandations du Ministère de la Culture, à savoir, pour une commune comme la nôtre :

- un budget pour l'achat de documents de 1 à 2 € par habitant, soit de 6 000 à 12 000 € par an. *On en est loin : ce budget est de 1500 € en 2023, uniquement pour des livres et des BDs.*
- des locaux de 0,04 à 0,07 m² par habitant, soit au minimum de 250 m². *Une fois retirées les emprises du hall, du patio, de l'escalier et de l'ascenseur du nouveau bâtiment, que restera-t-il comme espace disponible pour la médiathèque ? Sans doute moins de 250 m².*
- la direction de la bibliothèque/médiathèque par un agent salarié par la commune, avec une qualification de bibliothécaire.



Jusqu'à ce jour, la gestion de la bibliothèque municipale a été assurée par des bénévoles dont il faut saluer le dévouement. Ils et elles ont fait de leur mieux, sans formation, sans statut reconnu et avec des moyens matériels très limités, par exemple sans les moyens informatiques qui seraient nécessaires.

La bonne nouvelle est que la Municipalité a enfin décidé d'embaucher un/e bibliothécaire qualifié(e) qui pourra gérer la bibliothèque/médiathèque comme il se doit : organisation, gestion des bénévoles, gestion des achats, passage à une gestion informatisée, organisation d'événements culturels. On peut espérer que son action permettra d'attirer un plus grand nombre d'usagers, adultes et enfants, qui sont aujourd'hui de l'ordre de 200, chiffre bien faible pour une commune de plus de 6 000 habitants.

Dynamiser pour mieux animer

Lors de cette dernière période de fête, le contraste a été saisissant entre l'animation régnant à Sanary, Bandol ou Toulon et le calme enveloppant la presqu'île de Saint Mandrier. Certes il y a bien eu quelques attractions agréables et appréciées mais elles ne suffisent pas, ou plus, à masquer l'absence de dynamisme et d'intérêt. Le nombre de locaux commerciaux vides, en déshérence, en vente ou en difficulté témoigne de cette situation.

Il est temps et urgent de définir une politique municipale de soutien, d'accompagnement et de promotion du commerce de proximité pour qu'au village et à pin Rolland les Mandréens et Mandréennes puissent retrouver un vrai « cœur de ville » où il fait bon se rencontrer et partager avec celles et ceux qui veulent découvrir le charme de la presqu'île.



Mieux nourrir : Redonner vie aux terres agricoles de la commune ?

Un autre sujet d'avenir pour lequel la municipalité actuelle n'apporte aucune réponse est notre capacité collective à permettre aux habitantes et habitants de la presqu'île d'avoir accès à des produits locaux pour se nourrir.

Alors que la Métropole TPM s'est dotée d'un Projet Alimentaire Territorial depuis 2020, que l'ensemble de ses communes travaillent à la mise en place de Zones Agricoles Protégées permettant de « sanctuariser » les terres agricoles qui n'ont pas (encore) été bétonnées par l'urbanisation frénétique des dernières décennies, Saint Mandrier est la seule commune à ne pas se préoccuper de sa résilience alimentaire.

Certes il est illusoire de penser que l'on pourra produire des fruits et légumes pour les 6000 habitantes et habitants sur l'espace contraint de notre presqu'île. Il reste que nous pourrions, avec de la volonté politique, répondre à un double enjeu qui relève de la responsabilité de la municipalité : comment nourrir les écoliers et les personnes en précarité alimentaire avec des produits de qualité face à l'inflation des produits alimentaires ?

Depuis la pandémie et la guerre en Ukraine, la majorité ne cesse de justifier la hausse des impôts par le renchérissement des prix de l'énergie et des denrées. Il est peut-être temps de sortir des logiques court-termistes et de travailler sérieusement sur les solutions de long terme. Au lieu de se moquer de propositions de renaturation de surface artificialisées pour recréer des activités agricoles, caricaturées par « des salades sur un parking », pourquoi ne pas

s'inspirer de ce qui est fait près de chez nous comme la régie agricole du village de Mouans Sartoux (06) qui fournit la totalité des fruits et légumes nécessaires aux besoins des cantines scolaires, le projet de ferme municipale de la Mole dans le Var ou encore le Jardin Solidaire du CCAS de la Ciotat (13) à destination des personnes nécessitant un soutien alimentaire.

Et c'est sans compter sur l'apport de ces projets pour la sensibilisation à l'alimentation saine et durable des habitants et le lien social qu'ils permettent. Pour que de tels projets puissent voir le jour, il faut dès maintenant préserver les terres agricoles encore disponibles sur notre commune.

Nous proposons donc de créer une Zone Agricole Protégée et que la commune reclasse en Zone Agricole et rachète les terrains de M. Garrone pour y installer une régie pour fournir des fruits et légumes pour les cantines. Et puisque le projet de réhabilitation de la propriété Fliche Bergis bute sur la légalité d'un projet d'envergure comme celui proposé par la mairie, pourquoi ne pas travailler à la mise en place d'un jardin solidaire sur cette parcelle agricole de 1,5 hectares qui comme il est écrit dans le PLU de notre commune « autour de la propriété Fliche-Bergis est identifiée une troisième potentialité agricole sur des terrains nus reconnus eux aussi comme remarquables et caractéristiques » ?



Mieux gouverner : la participation citoyenne

Pour permettre d'impliquer les citoyennes et citoyens dans l'avenir de leur territoire, il n'est pas suffisant de limiter leur participation à glisser un bulletin de vote dans l'urne tous les six ans et de clamer à tout bout de champ « nous avons été élus donc nous faisons ce que nous voulons ! ».

Si la confiance des citoyens dans leurs élus est en chute dans notre pays c'est aussi la faute à un exercice solitaire du pouvoir. Celui-ci entraîne de la frustration pour les uns, les élus, qui ont l'impression que les habitants n'ont pas conscience des contraintes et des injonctions contradictoires auxquels l'administration d'une commune les soumet et de l'autre, les habitants, qui ont

l'impression qu'on ne s'intéresse à eux qu'au moment des campagnes électorales.

Nous sommes convaincus qu'une participation plus active des citoyens est un facteur d'apaisement des tensions et d'efficacité pour co-construire des projets d'avenir pour tous.

Et la mise en place d'un budget participatif, perfectible après deux éditions et une édition 2023 qui n'a pas eu lieu, n'y suffit pas. Construisons dès maintenant des espaces de dialogue constructifs pour l'avenir.

